

Quatre millions de masques pour la Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, quatre millions de masques ont été commandés. La réception, initialement prévue dimanche 29 mars est décalée au mardi 31 mars.

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté tient à apporter son soutien et sa contribution dans la lutte contre la propagation du coronavirus. En premier lieu, vis à vis des soignants qui se dévouent chaque jour auprès des malades et qui doivent pouvoir se protéger.

Une première commande, de deux millions de masques, a été passée, mercredi 25 mars par la Région. Ces masques sont destinés aux EHPAD, aux personnels de soins à domicile et aux structures d'accueil de personnes handicapées en priorité. Ils devraient être réceptionnés mardi 31 mars.

La dotation est constituée de 2 millions de masques chirurgicaux à trois plis, mais aussi de 50 000 masques type FFP2 pour la protection respiratoire.

Un programme de répartition et distribution a été défini en lien avec les Conseils Départementaux pour 1,8 millions de masques et le reste avec les plateformes des grossistes pour les pharmacies.

Une seconde commande, de deux millions de masques supplémentaires, a été passée ce jeudi, auprès d'un autre fournisseur, ceci afin de sécuriser la démarche. Elle a été effectuée de manière groupée avec la Ville de Dijon et la Ville de Besançon.

Au total, ce sont près de 3M€ de crédits régionaux que la Région Bourgogne-Franche-Comté mobilise pour cette action de solidarité. Afin de sécuriser la dépense publique, la Région s'est assurée de limiter le risque financier en réduisant le montant des acomptes versés à la commande au minimum et de conditionner le solde de règlement à la réception des produits. En effet, force est de constater que la solidarité n'est malheureusement pas de rigueur pour tous. Malgré le contexte que nous vivons, les escroqueries en la matière sont nombreuses. Il était donc primordial pour la collectivité régionale de sécuriser au maximum sa démarche.

De manière globale, ce sont donc 4 millions de masques qui ont été commandés pour pourvoir aux besoins de la Bourgogne-Franche-Comté, en complément de ceux alloués par l'Agence Régionale de Santé.

La Présidente de Région tient à témoigner de son immense reconnaissance aux personnels soignants et de son total soutien à ceux qui contribuent aux activités essentielles de la vie quotidienne et économique en cette période de crise sanitaire majeure.

CONTACTS PRESSE :

Marie SOUVERBIE - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 06 74 97 43 18
Laure HUBIDOS - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 06 08 37 99 02